

Communiqué de presse Eiffage et Sodeports

Eiffage et Sodeports signent la concession pour l'exploitation et le réaménagement des 10 ports de plaisance de la rade de Toulon

La Métropole de Toulon Provence Méditerranée a retenu le groupement Eiffage et Sodeports, pour le contrat portant sur le réaménagement, le développement, l'entretien, la gestion et l'exploitation, pour une durée de 30 ans, des ports de plaisance de la rade de Toulon. Eiffage Concessions et Sodeports ont de nouveau allié leurs compétences et savoir-faire au sein de la société de projet Portelo et ont signé le contrat le 16 novembre 2023.

Le montant global d'investissement s'élève à près de 80 millions d'euros sur toute la durée du contrat, auxquels s'ajouteront les dépenses de gros entretien.

Cette délégation de service public débutera le 1er janvier 2024. Elle concerne les ports et espaces portuaires suivants : Toulon Darse Nord, Toulon Vieille Darse, Vieux-Port de la Seyne-sur-Mer, Espace Grimaud, Balaguier, Manteau, Tamaris, Lazaret y compris le secteur des aquaculteurs, Pin Rolland et Saint-Mandrier.

Ces 10 ports et espaces portuaires seront gérés dans une démarche globale, intégrée et connectée, au cœur d'un projet en ligne avec les attentes des parties prenantes. À ce titre et afin de faire rayonner les ports de plaisance concernés et accompagner leur développement sur le territoire, la société concessionnaire, Portelo, adoptera la qualité d'entreprise à mission et sera dotée de deux organes de contrôle chargés de vérifier l'exécution des objectifs sociaux et environnementaux.

Les objectifs du contrat sont multiples : rénover et mettre aux normes les ouvrages et équipements, améliorer le niveau des services proposés, faire en sorte que ces 10 espaces portuaires figurent parmi les plus propres de la zone méditerranéenne, et mettre en place des solutions de développement durable pour la protection de la biodiversité, le développement des énergies renouvelables et décarbonées et la gestion des eaux et des déchets.

Les travaux de modernisation en conception-construction, pilotés par Eiffage Concessions, seront réalisés par les différents métiers du Groupe : Eiffage Génie Civil via sa filiale Eiffage Travaux Maritimes et Fluviaux, Eiffage Route, Eiffage Énergie Systèmes et Eiffage Construction. Ils sont prévus entre 2025 et 2029.

Ce nouveau contrat consolide la stratégie de diversification du portefeuille de concessions d'Eiffage notamment dans le domaine portuaire.

À propos d'Eiffage

Eiffage, l'un des leaders européens du BTP et des concessions, exerce ses activités à travers les métiers de la construction, de l'immobilier et de l'aménagement, du génie civil, du métal et de la route, de l'énergie systèmes et des concessions. Le Groupe s'appuie sur l'expérience de ses 76 300 collaborateurs et a réalisé, en 2022, un chiffre d'affaires de 20,3 milliards d'euros, dont 30 % à l'international.

À propos de Sodeports

Exclusivement positionnée sur le marché des ports et installations portuaires depuis sa création, Sodeports est la seule compagnie Française associant des compétences aussi bien en matière d'exploitation que de conception, conseil à maîtrise d'ouvrage, audit et maîtrise d'ouvrage déléguée.

Contacts presse Eiffage

Marguerite Richebé

Tél. : +33 1 71 59 51 02

marguerite.richebe@eiffage.com